

# AAPPMA DE BULLES

## CR de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30/04/2022

**Présents :** Jean EVRARD, Vincent ESPALIEU, Antoine THOMAS (par visio), Thierry LEFEVRE, Etienne THIVET, Nolan DUVAL, Lucas DELGOVE, Jean-Philippe FLAMAND, Joseph STEINMETZ.

**Excusés :** Bruno IOVINO, Jean-Pierre NIQUET, Paul ESPALIEU, Florent COUVERCELLE.

**Absents :** Benoît CERMAK, Tom EVRARD, Raphael DEMEYER, Tom COULON, Fabien BALLOUX, Hervé LEFEVRE, Guillaume LEFEVRE, Laure VULLIEZ, Manatea LEFEVRE, Nicolas FAROUX, Baptiste FAMIN, Noah PORCHERAT, Florian PORCHERAT, Guillaume GOBERNADO.

**L'Assemblée Générale débute à 18h00 conformément à la convocation.**

- Lecture est faite des compte-rendu de l'AGO et AGE du 12/06/2021 et de l'AGE du 13/11/2021 ; tous sont adoptés à l'unanimité.

- **COMPTE-RENDU FINANCIER**

Le Trésorier, Vincent ESPALIEU, donne lecture du compte-rendu financier 2021 qui fait apparaître les résultats suivants :

- les dépenses s'élèvent à 919,32 € pour des recettes de 762,80 € (dont 200 € de subvention communale), un solde négatif est donc constaté de 156,52€.
- le solde disponible de l'année est de +1986,92 € pour le compte courant au Crédit Agricole ainsi que +226 € pour le Livret A de La Poste.

Les vérificateurs ayant approuvé les comptes, ce rapport financier est adopté à l'unanimité.

- **RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021**

Le Président, présente le rapport d'activités 2021, les projets pour 2022 et le budget prévisionnel de 1100 € qui pourrait être revalorisé car suite à la réciprocity le nombre de cartes augmente sensiblement (27 sociétaires à la date de l'AG) de ce fait il y a des ressources financières supplémentaires.

Des travaux pour reconstituer des postes (mise en place de piquets) restent toujours à faire, ils n'ont été réalisés que partiellement à ce jour mais une grande partie du linéaire reste encore à traiter.

L'entretien de l'ensemble du parcours, plus précisément le plus en amont (parcours toutes pêches) semble assez difficile à mener faute de participants, les sociétaires sont invités à participer en nombre car les dernières séances de travaux n'ont pas mobilisé beaucoup de ressources, hormis toujours les mêmes. Le matériel de l'AAPPMA est disponible ainsi que le carburant pour la tronçonneuse et la débrouailleuse pour ces interventions.

Ce rapport d'activités et le budget prévisionnel sont adoptés à l'unanimité.

- **DÉSIGNATION DES VÉRIFICATEURS AUX COMPTES**

Afin de pouvoir approuver les comptes, 2 vérificateurs sont nécessaires, Nolan DUVAL et Etienne THIVET se présentent : ils sont désignés à l'unanimité.

- **ÉLECTIONS NOUVEAUX MEMBRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Pour compléter le Conseil d'Administration il y a 2 candidats qui se présentent : Thierry LEFEVRE et Lucas DELGOVE : ils sont élus à l'unanimité.

- **DÉLIBÉRATION AUTORISANT LE TRÉSORIER A UTILISER LES COMPTES**

L'Assemblée Générale accorde au Trésorier, Vincent ESPALIEU, l'autorisation d'utiliser les comptes et moyens de paiement du Crédit Agricole (chéquier + accès aux comptes en ligne) et du Livret A de La Poste pour exercer ses fonctions. Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

- **BILAN DU PASSAGE DE L'AAPPMA EN RÉCIPROCITÉ**

Depuis cette saison 2022 avec le passage en réciprocité, des participants constatent une relative disparition des truites farios sur le parcours mouche. A l'ouverture il a été constaté que de nombreux visiteurs ne respectaient pas le règlement affiché sur les panneaux et pratiquaient la pêche aux leurres sur la zone réservée à la mouche. De même, au vu de ces pratiques, il y a un doute sur le respect du « sans-tuer » des truites farios malgré l'arrêté préfectoral qui nous a été accordé.

Pour faire un bilan exact de la population piscicole il faudra attendre 2023 pour bénéficier d'une pêche électrique par la Fédération de l'Oise, le planning retenu est celui d'une intervention tous les 2 ans.

En attendant, il est décidé de procéder à des rempoissonnements en plusieurs fois : des truites arc-en-ciel sur le parcours toutes pêches et des truites farios sur le parcours mouche.

- **DIVERS**

Un appel à volontaire est lancé pour exercer les fonctions de garde-pêche particulier, le besoin se fait sentir car il y a une augmentation des pêcheurs et de la fréquentation suite à la réciprocité.

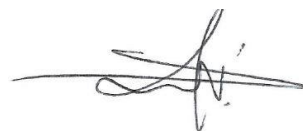
**L'ordre du jour ayant été épuisé, l'Assemblée Générale est clôturée à 19h30.**

Le Président



Joseph STEINMETZ

Le Secrétaire



Antoine THOMAS